

## Historique des Objets Volants Non Identifiés

Le **6 novembre**, à 23 h 30, un plâtrier de 28 ans, Olden Moore, vit un objet apparaître dans le ciel de Montville (Ohio). Soudain, l'engin se scinda en deux parties. Tandis que l'une d'elles montait, l'autre grossissait et passait du blanc brillant au bleu vert. Elle atterrit avec un léger ronflement. A cet instant, Olden Moore se trouvait à 150 mètres de l'engin. Après une quinzaine de minutes, il se décida à aller à sa rencontre : l'objet avait 15 mètres de diamètre, 5 de haut. La partie supérieure se présentait comme un cône de quelque 3 mètres de haut. Ce cône était perdu dans une espèce de brume et la lumière qu'il diffusait se produisait en lentes pulsations. A l'endroit de l'atterrissage allégué, Kenneth Locke, directeur de la Défense civile, remarqua des empreintes de pieds, des trous dans le sol, et une radioactivité importante. (Réf. 6, cas 433).

Le **8 novembre**, selon l'agence Reuter, trois astronomes du Mont Stromlo observaient le passage d'un objet étincelant, à 17 h 02. « Le Dr Przybylsky a vu l'objet, qui était rouge vif et se déplaçait lentement. Il resta visible à l'œil nu pendant deux minutes environ. L'objet a également été vu par deux de ses collègues. Jusque là, aucun des savants de l'observatoire n'avait vu un objet de ce genre ». (Réf. 10, p. 62).

Le **lendemain**, le fils de M. Berneyron, professeur d'éducation physique à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) vit dans le ciel d'Orgueil un OVNI rouge qui s'arrêta au-dessus de lui pour repartir vers le sud. Avant de disparaître complètement, l'OVNI décrivit une boucle au-dessus de l'horizon. L'enfant donna de l'objet une description détaillée : forme circulaire, une base rouge et un dôme jaune d'or ; la périphérie tournait. L'objet émettait une courte traînée jaune. L'enfant ressortit ensuite, et revit l'objet au nord-ouest. Le père l'aperçut également. A la même heure, M. Chapuis, aide technique à l'observatoire national de Toulouse observa à son tour une tache orange qui filait lentement vers l'ouest. Il put même la suivre au télescope. (Réf. 10, p. 63).

Le **10 novembre 1957**, la presse londonienne rapportait le passage d'OVNI au-dessus de

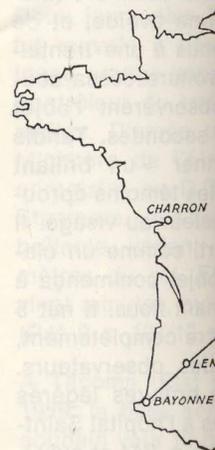
la Norvège, de la Hollande et de l'Australie. Des observateurs de satellites soviétiques « Spoutnik » les auraient suivis. D'autre part, des signaux radiophoniques anormaux furent perçus. Dans le ciel d'Oslo (Norvège), un OVNI a précédé Spoutnik II de plusieurs heures. A Sidney (Australie), l'observatoire enregistra la présence d'un point lumineux en avance de quelque six minutes sur le satellite. A La Haye (Hollande), un observateur a également vu un objet insolite. (Réf. 17, p. 42).

En **novembre 57**, un OVNI projeta un rayon sur une voiture qui prit feu aussitôt. Comme M. Haskell Raper revenait chez lui à Provençal (Louisiane) par une nuit pluvieuse, il aperçut sur la route un objet éclairé de grande taille, de forme ovale, de quelque cinq mètres de long, et de trois mètres de haut. L'objet était de teinte vert-armée ; il était revêtu d'une espèce de sigle constitué par les lettres « UN » et quelques chiffres. L'objet dirigea soudain un rayon sur la voiture de M. Raper, qui ralentit dans les cinq mètres. Une onde de chaleur la remplit, contraignant l'occupant à l'abandonner au moment où l'incendie prenait naissance. L'engin monta ensuite avec un bruit de moteur Diesel. (Réf. 6, cas 417).

Des OVNI s'étaient déjà rapprochés des satellites terrestres. Le **18 décembre**, le docteur Luis Corrales, de Caracas (Vénézuéla), filma la trajectoire de Spoutnik II et en découvrait par la même occasion une seconde. Un autre engin avait manifestement suivi le satellite. D'après les conclusions des savants qui analysèrent les photographies, et qui furent publiées par le journal El Universal, il ne pouvait s'agir d'une double impression, car dans ce cas, les étoiles auraient aussi produit deux images sur le film ; non plus d'un reflet, d'une rayure du film ou d'un quelconque trucage. La piste lumineuse ne pouvait être identifiée. Elle correspondait au

septième de celle de Spoutnik II. A un certain moment, on remarquait une modification, comme si l'objet s'était écarté du satellite pour y revenir ultérieurement. (Réf. 13, p. 204). **1957** fut encore caractérisé par un incident survenu à Mogi Mirim (Brésil). Trois OVNI lumineux survolèrent lentement la ville. La zone directement située sous les objets subit

Un exemple d'orthotopographie  
24 septembre 1954,  
Bayonne-Vichy ; (d'après  
l'« Espace », de Jacques



une panne totale  
nage, il y eut un  
moins grande sel  
ou plus loin. Une  
maroa (Illinois) p  
objet volant. Le  
s'éloigna. (Réf. 1

Nous en arrivons  
Le **16 janvier**, u  
la Marine Brésil  
ha » croisait au l  
tuée dans l'Atlant  
phorescent, de g  
soudain aux abo  
brillant que la p  
clarté diurne. Il  
dans l'espace, s'  
Sa forme était  
une sphère aplat  
large anneau so

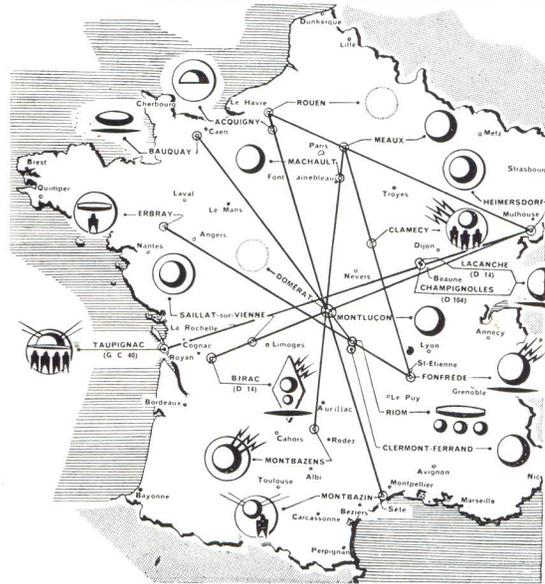
et un certain  
tographie so  
NICAP les étu  
thenticité. (Réf.

Le **23 janvier**  
responsable o  
se Aérienne

Un exemple d'orthoténie au cours de la journée du 24 septembre 1954, avec la fameuse ligne BAVIC, Bayonne-Vichy ; (d'après « Les Phénomènes Insolites de l'Espace », de Jacques Vallée).



L'orthoténie selon Aimé Michel pour la journée du 11 octobre 1954 (d'après « Mystérieux Objets Célestes », d'Aimé Michel).



une panne totale d'électricité. Dans le voisinage, il y eut une baisse de courant plus ou moins grande selon que l'objet était plus près ou plus loin. Une autre panne eut lieu à Tamaroa (Illinois) pendant le passage d'un gros objet volant. Le courant revint quand l'OVNI s'éloigna. (Réf. 13, p. 221).

Nous en arrivons au début de l'année 1958. Le 16 janvier, un navire de surveillance de la Marine Brésilienne, l'« Almirante Saldanha » croisait au large de l'île de Trindade, située dans l'Atlantique Sud. Un disque phosphorescent, de grandes dimensions, apparut soudain aux abords du navire. Il était plus brillant que la pleine lune, en dépit de la clarté diurne. Il se déplaça silencieusement dans l'espace, s'inclinant occasionnellement. Sa forme était nettement accusée ; c'était une sphère aplatie marquée à l'équateur d'un large anneau sombre. Tout l'équipage la vit et un certain Almiro Barauna, expert en photographie sous-marine, en prit 4 clichés. Le NICAP les étudia et put attester de leur authenticité. (Réf. 19, p. 90).

Le 23 janvier, le capitaine G.H. Oldenburg, responsable du service d'information à la Base Aérienne de Langley, s'exprimait en une

lettre à propos des OVNI : « La diffusion au public de renseignements concernant les objets volants non identifiés... est contraire à la politique et aux règlements de l'armée de l'air ». TANT IL ETAIT VRAI QUE CETTE AFFAIRE DEVAIT UNE FOIS POUR TOUTES RESTER PROPRIETE DES SERVICES SECRETS.

En 1958, Aimé Michel publie aux Editions B. Arthaud son ouvrage : **Mystérieux Objets Célestes**, où il expose sa théorie de l'orthoténie. Portant jour par jour les observations de la vague de l'automne 1954 sur une carte de France, il avait découvert qu'une forte proportion d'entre elles s'alignaient sur des droites, parfois de 6 ou 7 points, qui certains jours formaient même une étoile. Au centre de celle-ci était souvent observé le « grand cigare des nuées », comme s'il servait de base aux soucoupes explorant le territoire en lignes droites (voir figures ci-dessus). Aimé Michel pose dès lors le syllogisme suivant : « L'alignement aléatoire d'un phénomène psychologique est d'une probabilité nulle ; or, toutes les explications connues du phénomène Soucoupe se ramènent soit au phénomène psychologique pur (hallucination,

mensonge et mystification), soit à une interprétation erronée, qui est aussi un phénomène psychologique ; donc l'alignement aléatoire du phénomène est impossible ». (Réf. 28, p. 106).

Cependant, **Jacques Vallée** a pu montrer quelques années plus tard, à l'aide d'un ordinateur, que la plupart des alignements de 3 et de 4 points pouvaient être expliqués par le hasard. (Réf. 10, chapitres 4 à 6). Une partie de la théorie de l'orthoténie semble toutefois résister à son analyse, en particulier les alignements de 6 points et plus.

Le livre d'Aimé Michel entraînera la naissance d'un véritable réseau international de chercheurs. Astronomes et physiciens lui communiqueront leurs hypothèses et leurs observations. On parlera bientôt du Collège Invisible, qui dégagé de toute influence, étudiera en secret la question, persuadé qu'elle peut être d'une importance vitale pour l'humanité...

Le livre d'Aimé Michel est traduit en anglais sous le titre « *Flying Saucers and the Straight-Line Mystery* » (Les Soucoupes Volantes et le Mystère des Lignes Droites) - Ed. Criterion Books à New York.

Le **3 octobre 1958**, un train de marchandises de la « Monon Railroad » fut à plusieurs reprises survolé par quatre disques lumineux. Peu après trois heures du matin, aux environs de Wasco, des OVNI apparurent en avant du train. Le chauffeur Cecil Bridge, le mécanicien Harry Eckman, de même que le serre-freins Morris Ott les distinguèrent les premiers. Les OVNI exécutèrent un virage et passèrent au-dessus du train, à une hauteur d'environ 30 mètres. Ils devaient avoir entre 9 et 12 mètres de diamètre. Ed Robinson, un des hommes du fourgon, fut prévenu par radio. Après l'arrêt de Francfort (Indiana), les OVNI reprirent leur vol. Car durant l'opération de triage des wagons, ils semblaient avoir atterri à 1 600 mètres de là. Pendant une heure et dix minutes le train fut suivi par les objets inconnus, qui se livrèrent à diverses manœuvres et cabrioles déconcertantes. (Réf. 1, p. 48 / 13, p. 103).

Le **26 octobre 1958**, vers 22 h 30, deux personnes aperçurent un OVNI immobile au-dessus d'un pont métallique, près du barrage de Lock Raven, au nord de Baltimore (Maryland). L'objet était de forme ovoïde, et de grandes dimensions. Parvenu à une trentaine de mètres du pont, la voiture cessa soudain de fonctionner. Ils observèrent l'objet pendant trente à quarante secondes. Tandis que l'objet paraissait donner « un brillant éclat de lumière blanche », les témoins éprouvèrent une sensation de chaleur au visage. Il y eut alors un bruit très fort, comme un claquement de tonnerre. Et l'objet commença à monter, ses contours devenant flous. Il mit 5 à 6 secondes pour disparaître complètement, à la grande stupéfaction des observateurs. Ces derniers souffrirent de brûlures légères au visage, et furent examinés à l'hôpital Saint-Joseph de Baltimore. (Réf. 10, p. 244 et suiv.).

**Deux jours plus tard**, en France, M. Jean Boyer, pisciculteur au Beylon-de-Montmaur, assistait à un spectacle quasi semblable. Il rentra chez lui en fourgonnette, quand au quartier de Pont-la-Dame il aperçut dans le ciel un disque lumineux stationnaire. « J'arrêtai ma voiture et mis pied à terre, déclara M. Boyer. Il devait être 19 h 55. Je regardais le disque, affectant l'allure de deux assiettes collées l'une contre l'autre, et j'estime qu'il devait être entre 200 et 400 mètres de hauteur. Tout à coup, au bout de deux à trois minutes, quelques étincelles jaillirent, en même temps que l'engin s'élevait en flèche, à une vitesse vertigineuse, laissant dans son sillage d'abord une gerbe de feu puis une faible lueur qui disparut. En même temps, je ressentis les effets d'un déplacement d'air, qui secoua également ma fourgonnette ». (Réf. 10, p. 249).

L'affaire Killian qui se passa dans la soirée du **24 février 1959**, en Pennsylvanie (USA) donna lieu à une série d'explications dont aucune ne cadra avec les faits réels. Le capitaine Peter Killian et son co-pilote John Dee se trouvaient aux commandes d'un avion-cargo des American Airlines, en route vers Detroit. A un certain moment, trois OVNI brillants se présentèrent à eux et les accompagnèrent. Ils ne cessèrent de modifier leur emplacement par rapport à l'avion. L'observation fut

confirmée par des photographes commerciaux (Réf. 9, p. 210).

**Deux jours plus tard**, un OVNI fut survolé à une altitude de 10 000 mètres par un pilote de chasse jaune orange. L'objet fut observé par un contrôleur du trafic aérien et deux pilotes de réserve. D'après le rapport du Ministère de la Défense, l'objet fut enregistré au quartier général de Stanmore. Il s'agit d'un objet brillant, variable, à une altitude de 10 000 mètres du sol pendant vingt minutes. (Réf. 9, p. 137/138).

A Tacoma (Etats-Unis), le **15 novembre 1959**, la base aérienne de Naval Air Station fut soudain vers 19 h 30 envahie par un objet lumineux. « Nous avons observé quelque chose de très étrange, puis le signal lumineux s'écrasa sur le sol. Les pilotes Summer et O'Connell, qui étaient à l'armée est sur le terrain aux civils. Perçu par deux objets lumineux, le sinage du C 130... »

Nous avons cité dans le domaine de la ufologie, le **15 avril 1959**, où un OVNI survola une voiture à l'île de Coral Gables. Cette affaire, qui a été l'objet de nombreuses années de ténacité d'espionnage, finit par être confiée à un fin lui-même. Il s'agit d'un véritablement p... Case of Dr M... Saucerian Bo... En 1959, le... succède au... direction de... début 1964. L... gouvernement... cret des sou... Après l'ère d... re vulgarisat... Canada, ave... diens, d'une

confirmée par les équipages d'autres avions commerciaux situés dans les environs. (Réf. 13, p. 210).

**Deux jours plus tard**, l'aéroport de Londres fut survolé à basse altitude par un disque jaune orange lumineux. Parmi les témoins, le contrôleur du trafic aérien l'observa aux jumelles. D'après un communiqué officiel du Ministère de l'Air, le même phénomène fut enregistré au Q.G. de la Royal Air Force à Stanmore. Il s'agissait d'une lumière jaune brillante, variant en intensité, à environ 60 mètres du sol. Elle resta immobile pendant vingt minutes, puis disparut à grande vitesse. (Réf. 9, p. 137/13, p. 98).

A Tacoma (Etat de Washington), **le 1<sup>er</sup> avril 1959**, la base aérienne de Mac Chord capte soudain vers 19 h 44 un message d'un C 118. « Nous avons heurté quelque chose, ou quelque chose nous a heurté ». Silence radio, puis le signal de détresse retentit. L'appareil s'écrase sur les flancs d'une montagne entre Summer et Orting. Aucun survivant. Aussitôt l'armée est sur les lieux, et en interdit l'accès aux civils. Peu avant, des personnes avaient vu deux objets rouges ou jaunâtres au voisinage du C 118. (Réf. 9, p. 115/13, p. 66).

Nous avons déjà parlé de l'américain **Morris K. Jessup**, astronome, écrivain et chercheur dans le domaine des OVNI. A 18 h 30. **le 20 avril 1959**, on retrouve son cadavre dans une voiture immobilisée dans un parc près de Coral Gables (Floride). Ses dernières années tiennent du cauchemar et du roman d'espionnage. Selon l'enquête, il aurait mis fin lui-même à ses jours. Mais que s'est-il réellement passé ?... (voir « The Strange Case of Dr M.K. Jessup » par Gray Barker — Saucerian Books, Clarksburg, W. Va., 1963). En 1959, le lieutenant-colonel **Robert Friend** succède au capitaine **George Gregory** à la direction de Blue Book. Il restera jusqu'au début 1964. Depuis quelques années, certains gouvernements essayaient de percer le « secret des soucoupes volantes » à leur profit. Après l'ère des maquettes et des articles genre vulgarisation, on apprit la construction au Canada, avec des fonds américano-canadiens, d'une soi-disant « soucoupe volante ».

Ce fut l'AVRO DISC VZ 9V, engin essentiellement expérimental, muni d'une turbine à gaz, qui devait atteindre de très hautes altitudes et voler à quelque 500 km/h. Mais les essais furent décevants : l'engin ne faisait guère que du 65 km/h, à quelques dizaines de centimètres du sol...

« ... Des photographies paraissent dans la presse, relate Henry Durrant. L'engin est pris sous divers angles, tantôt montré par des civils en blouse blanche (des ingénieurs sans doute, « preuve » que c'est sérieux, pense le bon peuple), tantôt par des sympathiques athlètes en combinaison de vol avec casque et inhalateur, le bras levé pour le signal du départ (des pilotes sans doute, « preuve » que ça vole !). De cette façon, le grand public peut toujours imaginer que ce qu'il voit éventuellement dans le ciel est un engin d'essai, une « soucoupe terrestre » : on évite ainsi la panique, **on garde son prestige de maître du ciel**, et les gens n'ont plus à réfléchir à l'importance du phénomène pour l'avenir de l'espèce humaine ». (Réf. 9, p. 140).

**Le 26 juin**, à 18 h 45, un OVNI se manifeste à Boianai (Nouvelle-Guinée). Parmi les témoins, le Père W.B. Gill, sorti pour prendre le frais, remarque une lumière plus brillante que Vénus. L'OVNI se rapproche : c'est un disque de quelque 15 mètres de diamètre, équipé de quatre supports métalliques. Il se maintient à faible hauteur du sol, et les témoins distinguent sur le « pont » quatre créatures de forme humaine. A intervalles réguliers, un mince rayon de lumière bleue est dirigé vers le ciel. Par la suite, l'objet réapparaît au-dessus de l'école ; il ne se présente hélas pas d'assez près pour que l'on puisse identifier ses occupants. (Réf. 6, cas 490/13, p. 161).

(à suivre)

**Gérard Landercy,  
Lucien Clerebaut.**

## Nos enquêtes

### CIGARES VOLANTS PRES DE CHARLEROI

La scène s'est déroulée à Montignies-le-Tilleul, à 6 km au sud-ouest de Charleroi. Arrivant chez lui vers 22 h 40, le samedi 16 octobre 1971, M. Marc Durieux, fontainier, eut l'attention attirée en traversant le jardin situé devant sa maison par une nuée oblongue passant au-dessus des toits de la rangée de maisons voisines de la sienne. Il appela immédiatement sa femme, déjà couchée à cette heure, et lui proposa en plaisantant de venir voir une « soucoupe volante ». Avant de ressortir dans le jardin, il prit ses jumelles 12 x 50 pour mieux observer le phénomène.

C'est ainsi qu'il put distinguer dans la nuée lumineuse un objet de forme cylindrique, aux extrémités fuselées et arrondies. Hormis les contours, il ne remarqua aucun détail. L'objet et le brouillard qui l'entourait étaient de teinte rosée, et évoluaient en position horizontale. Le phénomène se déplaçait à vitesse constante et modérée, sans bruit et selon une trajectoire orientée du nord-nord-est vers le sud-sud-ouest. Poursuivant l'observation aux jumelles, Mme Durieux aperçut un deuxième objet identique, se déplaçant à la même altitude dans une direction est-nord-est vers ouest-sud-ouest, qui rejoignit le premier pour se confondre avec lui. Le phénomène disparut à ce moment derrière un léger nuage situé à 60 ou 70° d'élévation environ, et M. Durieux perçut presque en même temps un violent et bref éclair provenant de derrière cet écran. L'observation avait duré quatre à cinq minutes au total.

Mme Durieux retourna se coucher tandis que son mari continuait à scruter le ciel. Au bout d'un quart d'heure environ, sa patience fut récompensée car un nouvel « engin » apparut, également en provenance du nord-nord-est, et en tous points : vitesse, trajectoire, altitude, luminosité, comparable à celui de la première observation. Le témoin le suivit à la jumelle et à nouveau un second « cigare » apparut en provenance de l'est-nord-est. Le « rendez-vous » eut lieu cette fois plus bas sur l'horizon, à peu près à l'aplomb d'un château d'eau et comme auparavant la disparition du phénomène se produisit en même temps que cette rencontre. Cette seconde observation

avait duré un peu plus de cinq minutes. M. Durieux resta encore quelque temps au-dehors mais ne vit plus rien.

Bien qu'ayant contemplé longuement un phénomène aussi insolite, le témoin rejette la possibilité d'avoir pu observer des engins extraterrestres, car il ne croit pas à l'existence de manifestations de ce genre dans notre ciel. Ce n'est que par boutade qu'il avait au début de son observation utilisé l'expression de « soucoupe volante ».

### UN OVNI A ANDERLECHT

Au mois d'août 1967, Mme Nater eut l'occasion d'observer un OVNI de forme ovoïde à quelques dizaines de mètres de distance.

M. et Mme Nater et leurs trois enfants habitaient à cette époque au 12<sup>ème</sup> étage d'un immeuble à appartements, dans le Parc Peterbos à Anderlecht. Ce soir-là (Mme Nater a oublié la date exacte), la nuit s'annonçait douce, le ciel était serein, et M. Nater décida d'aller faire une petite promenade dans le terrain vague qui jouxte l'immeuble. Vers 23 h 30, Mme Nater s'avancit sur la terrasse de l'appartement pour essayer d'apercevoir son mari quand, tout à coup, elle vit une lueur rouge clignotante à une distance d'environ 50 m. Elle appela aussitôt ses enfants (l'aîné avait 12 ans à l'époque) qui, tout comme leur mère, furent particulièrement intrigués par le phénomène.

Ils découvrirent alors qu'il s'agissait d'une masse sombre, de forme ovale, de la grosseur d'une VW « Coccinelle » vue à cette distance, se déplaçant sans bruit selon une trajectoire rectiligne et horizontale, du sud-ouest vers le nord-est, parallèlement au boulevard de la Grande Ceinture. L'objet avançait à vitesse constante et donnait l'impression, selon les témoins, de tourner sur lui-même, en tanguant comme une toupe prête à s'arrêter. Au moment où l'OVNI passait un peu plus haut que la terrasse où se trouvaient les témoins, ceux-ci aperçurent à sa base des feux rouges très brillants, au nombre de trois ou cinq et qui clignotaient. Ils n'ont pas pu préciser si les feux clignotaient réellement ou s'ils en avaient eu l'impression

clichés d'une réalisation faite dans le truquage ne peut en conclure que les éléments majeurs d'au-

trucage n'est peut en conclure que les éléments majeurs d'au-

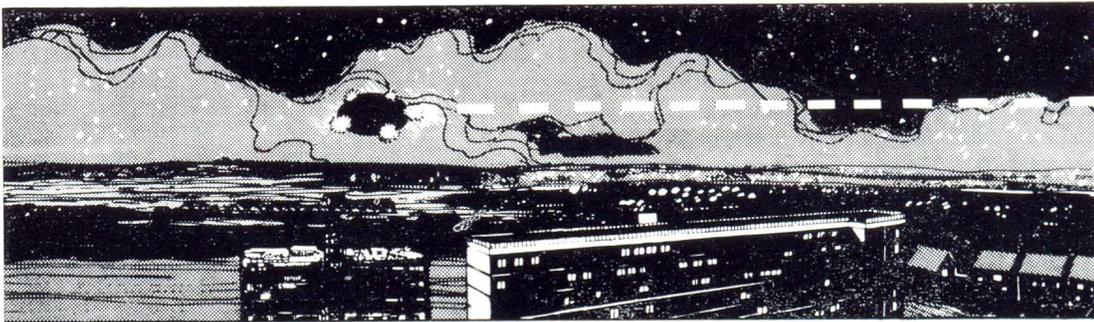
à notre tour, nous vous n vouloir feuilleter le dos- espace n° 3 (pp. 10-13) : la reproduction des photo- M. Rex Heflin, le 3 août a Ana (Californie). Les ob- à Cluj et à Santa Ana entiques, si ce n'est par ont été observés à pres- ans d'intervalle en des le plus de 16 000 km. E. doute connaissance de s'il l'a même jamais eue, n observation. Ces deux été confrontés au même e et ils ont réagi de la gardant ainsi leur sang- donné des photographies sser parmi les meilleures

Michel Bougard.

vol. 15, n° 6, pp. 12-16.  
octobre 1971, n° 114, pp. 22-25.  
GEP), juin 1970, n° 24, pp. 22-25.  
est (tome II), I. Hobana et J.  
-Hermès, 1972, pp. 114-130.

un nouvel épisode de ce  
fallait en penser à la sortie  
simple bande dessinée, il  
un jour nouveau et vous fait  
consacré à des cas avec  
à mettre en bonne place  
longue date. Prix : 215 FB.  
à verser au C.C.P. 000-  
bancaire n° 210-0222255-80  
postal international ou par

Observation de Mme Nater



du fait du mouvement rotatif de l'engin. Il se pourrait également que ce soit le clignotement qui ait donné l'impression de rotation.

Au bout d'une dizaine de secondes d'observation, l'engin disparut de la vue des témoins, derrière un bâtiment voisin se trouvant à leur gauche. L'objet qui devait avoir un diamètre de près de 3 m, se déplaçait à une altitude d'environ 70 m et il ne laissa aucune traînée après son passage. (Enquête menée par M. Philippe Ressos).

## L'OVNI DE LA TOUSSAINT

### Qu'en est-il exactement ?

Bon nombre de nos membres nous ont téléphoné lorsque le quotidien belge DE STANDAARD du 3-11-73 fit paraître un article illustré d'une splendide photographie d'un OVNI évoluant dans le ciel de BEERT, localité proche de Hal (Province de Brabant). Pour ceux qui ignoreraient encore tout de cette affaire, nous nous bornerons à relater brièvement les faits : un couple de Hal prit contact avec la rédaction du journal d'expression néerlandaise cité plus haut en affirmant qu'ils avaient pris une photo d'un OVNI le jeudi 1<sup>er</sup> novembre, au cours d'une promenade dans les environs de Beert. Le film fut rapidement développé grâce au concours d'un photographe de leurs connaissances. Et le samedi 3 novembre, la photo paraissait dans ce journal. Du lundi qui suivit jusqu'au vendredi, des témoignages de la région ne cessèrent d'arriver au Standaard.

La SOBEPS, alertée depuis le début, nous délégua, M. Roothoof et moi-même, afin de

procéder à un examen très approfondi de ces cas. A priori, toute photo relative au phénomène OVNI doit être considérée comme douteuse ; et c'est avec circonspection que nous nous mîmes au travail. Nous ne vous détaillerons pas les multiples démarches qui furent nécessaires pour mener cette enquête ; néanmoins, nous nous permettons d'exprimer nos plus vifs remerciements au journaliste Guido Kindt du Standaard pour sa précieuse et loyale collaboration. Le samedi 10 novembre, guidé par M. Kindt, nous retrouvions l'emplacement exact où avait été prise la photo. Nous procédâmes à un examen attentif de l'endroit et nous relevâmes les coordonnées ainsi que le plan des lieux. Nous n'étions donc qu'au début de l'enquête quand ce même jour, l'émission « ECHO » de la Radio Télévision Belge d'expression néerlandaise (BRT), révélait que « l'affaire de Beert » n'était somme toute qu'une supercherie destinée à prouver l'inexistence du phénomène OVNI. Le journal belge HET NIEUWSBLAD publiait le lundi 12 novembre, un long article du journaliste G. Kindt qui faisait, pour ses lecteurs, une mise au point concernant cette affaire.

Nous faisons de même ci-après, pour nos membres ainsi que pour tous ceux que le phénomène OVNI intéresse, afin que l'on sache que la SOBEPS déplore ce genre de procédé, même si le but recherché est désintéressé. Car non seulement, on abuse de la bonne foi d'un journaliste mais on accentue l'incertitude du public quant à la réalité du phénomène ; on ridiculise tout simplement des milliers de témoins qui, depuis bon nombre d'années et ce, sous toutes les latitu-

des, ont  
tions étra  
parvient  
définitive,  
cette fau  
mystificat  
mais goût  
5 person  
tographie  
groupe,  
rage con  
bien ave  
sède un  
le sujet.  
Weverbe  
le group  
effet, ce  
phénom  
que la  
tiles et  
prouver  
1° — «  
valait r  
comme  
rons qu  
milieux  
qui est  
ce n'es

2° —  
déclar  
du ph  
eux, l  
bée c  
te m  
dans  
l'acti  
3° —  
événé  
nous  
faut  
photo  
l'aide  
que  
cer s  
cont  
disp  
logi  
lui  
lais  
qu  
va

des, ont observé et relaté les manifestations étranges d'un phénomène qu'on ne parvient toujours pas à expliquer. Et en définitive, après réflexion, on s'aperçoit que cette fausse photo ne démontre rien ! Cette mystification, que nous considérons de mauvais goût, fut manigancée par un groupe de 5 personnes de moins de 30 ans dont 2 photographes expérimentés. L'instigateur du groupe, M. J.E., considéré dans son entourage comme un blagueur impénitent, est très bien averti du phénomène OVNI car il possède une sérieuse collection de livres sur le sujet. Parmi ceux-ci, les écrits de Julien Weverbergh, et c'est suite à leur lecture que le groupe décida de réaliser un truquage. En effet, ces gens voulaient démontrer que le phénomène OVNI n'était rien, si ce n'est que la conséquence d'imaginations trop fertiles et plus particulièrement, ils voulaient prouver que :

1° — « n'importe quelle photo d'OVNI ne valait rien, ni comme document, preuve ou comme source de renseignement ». Nous dirons que, à la SOBEPS comme dans d'autres milieux ufologiques sérieux, c'est une attitude qui est, pourrait-on dire, une règle de base : ce n'est donc pas nouveau.

2° — « les statistiques que Julien Weverbergh déclare découvrir dans les manifestations du phénomène sont inexactes, car, d'après eux, leur faux OVNI apporta une brève flambée de témoignages sans valeur ». De toute manière, les cas d'observation relatés dans la région sont, actuellement, de par l'action de ce groupe, devenus douteux !

3° — « la presse ne contrôle pas assez les événements qu'elle relate ». C'est ce que nous appelons, enfoncer une porte ouverte ! Il faut savoir que ce sont des connaisseurs en photo qui participèrent à ce truquage (à l'aide d'une assiette peinte en argent) et que même la firme Kodak ne put se prononcer sur l'origine du négatif. Lorsque J.E. rencontra le journaliste G. Kindt, il avait fait disparaître au préalable tous ses livres ufologiques et il a déclaré que le problème OVNI lui était complètement étranger et le laissait indifférent. Il faut également savoir, qu'aidé par sa femme, il relata les faits suivant un schéma connu des ufologues, c'est-

La « soucoupe volante » de Beert.



à-dire par des disparitions soudaines de l'engin avec des réapparitions brèves en des endroits différents du ciel et qu'il insista tout particulièrement afin de garder l'anonymat pour des raisons professionnelles et en fin de compte, il faut savoir que la photo truquée se trouvait à la suite d'une série de clichés de famille. Comment un journaliste, avec tous ces éléments, et après les prémices d'une enquête, puisse conclure immédiatement à un habile camouflage ? Jugant leurs buts atteints, ces personnes décidèrent de mettre fin à leur supercherie par une déclaration dans l'émission ECHO de la BRT.

Nous conclurons en vous faisant part de notre stupéfaction d'apprendre qu'après avoir lu de nombreux ouvrages ufologiques sérieux, des gens puissent s'arrêter sur une puérile question de photo au point de fabriquer un « faux » ne démontrant, après tout, qu'effectivement, une « soucoupe » avait bel et bien volé !

Yves Vézant.

## Nouvelles internationales

### CANADA : VOITURES VOLANTES OU CONDUCTEURS HYPNOTISÉS ?

Notre excellent confrère « Canadian UFO Report » a relaté (1) deux cas particulièrement étranges de « voitures soulevées du sol », qui ont amené la revue canadienne à présenter une hypothèse que nous pensons digne de réflexion.

#### Les faits.

1<sup>er</sup> cas : le 18 février 1969 à Craigmyle (province d'Alberta), Mme Barbara Smythe, institutrice, se rendait à l'école par une belle matinée, quand elle vit sur une colline, à sa droite, une immense « chose » brillante, rouge rosâtre, d'un diamètre d'une quinzaine de mètres. L'objet tournait. Il contenait deux énormes lumières blanches étincelantes et était surmonté d'une sorte de « tente avec des flammes au sommet et dont les flancs se gonflaient et retraits alternativement ». Après avoir roulé quelques centaines de mètres, la jeune institutrice remarqua que l'objet avait brutalement sauté jusqu'à une autre colline, et simultanément sa voiture « flottait le long de la route » à environ 20 mph (32 km/h), alors qu'elle venait, à 30 mph, d'engager la vitesse supérieure. « Je ne semblais plus conduire... Je ne sentais plus aucun cahot », déclara-t-elle. « Il n'y avait absolument aucun bruit. La voiture continuait à suivre la route. Je ne me sentais pas capable de retirer mon pied de l'accélérateur pour le poser sur le frein. Je pus tourner la tête pour regarder la chose à nouveau. J'étais comme hypnotisée par elle. Mais le reste de mon corps ne pouvait pas bouger, les mains pas plus que les pieds ». Après environ trois minutes, la voiture ayant parcouru sur ce temps un mile (1,6 km), le témoin vit l'objet étincelant disparaître derrière la colline. Elle continua en conduisant normalement jusqu'à l'école. Mme Smythe ne croyait pas aux soucoupes volantes...

2<sup>me</sup> cas : le 14 mai 1971, M. et Mme Raw Eater (littéralement : Mangeur Cru) s'en revenaient chez eux, dans la Réserve Indienne des Pieds-Noirs (dans l'Alberta également, à 80 km au sud-ouest de l'observation précédente). Il faisait nuit. Tout soudain, une

brillante lumière, comme un éclair, frappa le flanc droit de leur voiture. Ils étaient sur une petite route et le conducteur ne remarqua rien d'anormal immédiatement, mais au bout de quelques secondes, sa femme lui cria : « La voiture a quitté le sol ». Avec le flegme de sa race, le témoin ne se tracassa pas pour autant et garda imperturbablement les mains sur le volant. Ils parcoururent ainsi environ un quart de mile (400 m), sans quitter la route, après quoi le conducteur sentit ses roues toucher le sol. Ils poursuivirent alors sans incident leur route jusqu'à leur domicile.

Durant le « vol », le compteur de vitesse ne cessa pas d'indiquer environ 70 km/h. Mme Raw Eater explique que c'est l'absence soudaine de cahots qui attira son attention. La route est bosselée et leur voiture plutôt ancienne : « C'était comme si soudain on roula dans une voiture neuve », déclara-t-elle. Elle pense que la voiture devait être à environ 60 cm au-dessus du sol. L'étrange lumière disparut quand ils « atterrirent », Mme Raw Eater était si effrayée qu'elle voulut immédiatement se rendre, avec leurs enfants, chez le frère de son mari, craignant qu'un malheur leur arrive s'ils restaient chez eux. Elle n'osa plus monter dans la voiture pendant deux semaines. M. Raw Eater raconta son aventure à sa belle-sœur, puis il attendit le retour de son frère pour la lui narrer à son tour.

#### Le commentaire de notre confrère.

Dans chacun de ces deux témoignages, un élément apparaît particulièrement troublant, estime le commentateur du « Canadian UFO Report » : Mme Smythe insiste sur l'absence totale de bruit pendant son « vol » ; or elle affirme n'avoir pas levé le pied de l'accélérateur. Si les roues tournaient réellement librement dans l'air, le bruit du moteur aurait dû croître fortement, comme lorsqu'on actionne l'accélérateur au point mort. M. et Mme Raw Eater ne disent rien quant à l'intensité du bruit, mais la précision que le tachymètre continuait à indiquer 70 km/h pendant le « vol » est invraisemblable, cet instrument étant gouverné par l'action des

roues sur la route. Dans les deux cas, on se heurte à une impossibilité physique... Et si la solution se trouvait ailleurs ? Si, loin de soulever réellement les deux voitures, l'OVNI avait plongé les passagers dans un état d'euphorie leur donnant une impression de douceur et de facilité ? Mme Smythe signale d'ailleurs qu'elle était « comme hypnotisée par l'objet ». Et elle n'a jamais déclaré s'être élevée dans l'air : elle avait seulement « l'impression de flotter ». Mme Raw Eater a certes précisé qu'ils étaient à 2 pieds de hauteur, mais il faut rappeler que sa première impression fut de ne plus sentir les cahots de la route ; elle a donc eu la sensation de voler avant de regarder au dehors. Elle a pu dès lors, dans l'obscurité, décider un peu vite qu'ils étaient effectivement au-dessus du sol. Emergeant de leur transe et sentant les inégalités de la route à nouveau, ils ont pu aisément conclure qu'ils avaient « atterri ». Il est à noter que les deux conducteurs ont gardé les mains sur le volant, et ont donc pu conserver le contrôle de leur voiture, même subconsciemment. Créer une sensation de bien-être est un effet connu des OVNI, ajoute notre confrère, qui termine en se demandant si les occupants de ces deux « soucoupes volantes » n'ont pas voulu jouer une mauvaise plaisanterie à leurs victimes...

#### Notre commentaire.

Comme le signale d'ailleurs également le Canadian UFO Report, il existe certes des cas où des évidences physiques d'un déplacement aérien de véhicule sont demeurées tangibles après le départ de l'OVNI. Plusieurs de ces cas de « lévitation », parfois sur quelques milliers de kilomètres, sont rapportés dans notre Historique. Mais que faut-il penser des effets causés à un véhicule dont aucune trace ne demeure après le départ de l'OVNI ? Nous pensons, d'une manière plus générale, à tous les cas où le fonctionnement d'un engin à moteur ou d'un circuit électrique a été entravé le temps du passage de l'objet mystérieux, pour se remettre en marche immédiatement après.

Il semble bien, d'après les expériences et les calculs qui ont été menés jusqu'ici (2), qu'un effet électromagnétique ne puisse expliquer

ces pannes, comme on l'avait pensé : l'intensité nécessaire à l'extinction des phares par exemple, serait largement supérieure à la dose mortelle pour l'homme... Un cas récent survenu en Côte d'Ivoire montre d'ailleurs un rallumage spontané du moteur, après 20 minutes d'arrêt, **sans que le conducteur ait touché au démarreur** (3). On est là dans le domaine de l'inconcevable en termes de notre science. Cela semble tellement impossible qu'on en vient à se demander, à la suite de la réflexion de notre confrère canadien, si l'action a bien lieu sur le moteur ou sur l'esprit du conducteur ? Ne serait-il pas plus vraisemblable en fin de compte, quoi qu'il y paraisse à première vue, de suggérer une action hypnotique faisant « rêver » au témoin une partie de l'incident ? D'autres phénomènes ont en effet donné à penser que les occupants des OVNI pourraient être capables, en certaines circonstances, d'imprimer en l'homme des images mentales déformant la réalité. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Jacques Scornaux.

#### NOTES :

- (1) Canadian UFO Report, Box 758, Duncan, B.C., Canada ; Vol. 2, N° 4 (1972), pp. 3-5.
- (2) Recherches en cours à la SOBEPS.
- (3) Phénomènes Spatiaux, 69, rue de la Tombe-Issoire, F 75014 PARIS ; N° 34 (déc. 1972), pp. 21-22.

#### QUARANTE-DEUX OVNI OBSERVES AU-DESSUS D'UN LAC AUX ETATS-UNIS (OU LE DEVELOPPEMENT D'UNE MINI-VAGUE).

L'événement se produisit le 1<sup>er</sup> mars 1973 au-dessus du lac de Saylor, une petite communauté de l'est de la Pennsylvanie, près de la frontière du New-Jersey. Pendant plus de trois heures (depuis 19 h 25 jusqu'à 22 h 45), une douzaine de résidents de l'endroit suivirent les évolutions d'escadrilles d'OVNI passant d'ouest en est à deux cents mètres environ de la surface des eaux. Ils étaient de forme circulaire, d'une taille évaluée à une dizaine de mètres, munis de lumières clignotantes blanches pour la plupart, mais aussi rouges et bleues, et totalement silencieux. M. Jefferey Hontz, un représentant de la po-

Légende :

- + plusieurs
- X plusieurs dont des représentants de la police
- f3 famille de trois personnes

MARS	JOUR	LOCALITE	HEURE	NOMBRE		COMPORTEMENT	CARACTERISTIQUES
				d'objets	de témoins		
01	J	Stroudsburg	± 22:00	4	+		
04	D	Saylors Lake	± 20:00	+	+		
09	V	Hamburg	?	1	2	suit une voiture	- lumières pulsantes (rouge à l'avant et blanc à l'arrière, comme le 1 <sup>er</sup> mars).
13	M	Saylors Lake	19:15	12	+	passage au-dessus du lac	
20	M	Bushkill	19:15	+	X	?	
		Pen Argyl	?	?	?	?	
		Hamburg	?	?	?	?	
		Windsor	?	?	?	?	
21	J	Ontelaunee	?	?	?	?	
		Topton	?	?	?	?	
		Philipsburg	?	1	X	?	- lumières pulsantes (vert, bleu, rouge).
		Riegelsville	nuit	?	?	?	- soucoupe ovale.
23	V	Easton	?	?	?	?	
25	D	Allentown	?	?	?	?	
27	M	Reading	?	1	?	?	- survole un cimetière.
28	M	Berks County	01:30	1	f3	grondement, bruit crissant, atterrissage.	- silhouettes sombres entrevues.

Jacques Scornaux.

lice d'Etat de Pennsylvanie envoyé sur place pour enquêter put lui-même observer un groupe de quatre d'entre eux. « Ne me demandez pas ce que c'était », devait-il déclarer ensuite, « On aurait dit un sapin de Noël illuminé traversant le ciel ». Un autre témoin, Mrs Howard Pfeiffer, releva le passage de trente-neuf objets au cours des trois heures. « Au début, ils arrivaient l'un après l'autre sans interruption ; par la suite, d'autres groupes passèrent à des intervalles de quinze minutes environ ».

L'aéroport proche d'Allentown-Bethlehem-Easton ne possédait pas un réseau radar suffisamment puissant et ne signala aucun incident. De même, les contrôleurs du trafic aérien de la côte est (Etat de New York) n'ont pas eu connaissance de ces événements. On fait remarquer là-bas que si les OVNI se déplaçaient à l'altitude qu'on leur attribue, il est peu probable qu'on ait pu les détecter. La seule explication proposée est qu'il pourrait s'agir d'avions à haute altitude, ce qui contredit les estimations faites par les témoins. L'un d'eux affirme que le premier des objets sur-

vola la rive du lac tellement bas « qu'il aurait pu le toucher rien qu'en tendant la main ». « Il n'y avait aucun bruit, ni étincelles, ni rien qui puisse faire penser à un hélicoptère ou un ballon. C'était vraiment un spectacle fantastique ». Un autre témoin rejette tout aussi catégoriquement l'identification proposée, « à moins qu'on puisse me montrer des avions qui soient absolument silencieux ». Finalement, le Major Larry Brown, chargé des relations extérieures du Pentagone, déclara que l'U.S. Air Force n'effectuait aucun exercice aérien dans les parages ce soir-là ; ce qui n'empêcha pas un autre commentateur militaire de résumer l'attitude des milieux officiels sur la question de la manière suivante : « Comme c'est le cas habituellement, je suis persuadé qu'il existe une réponse très simple à ce que ces gens disent avoir vu ». Douze jours plus tard, à la même heure (19 h 15), un groupe de douze objets identiques fut rapporté par treize témoins au même endroit. Ils illuminèrent le ciel « comme en plein jour ». Cette information, rapportée notamment par le NICAP, n'indique pas si la

possibilité d'une inversion de température au-dessus du lac a été recherchée pour les jours indiqués. D'autre part, si les phénomènes observés **étaient effectivement** des OVNI, il faudrait s'attendre à ce que l'activité d'un groupe aussi important se trouve rapportée dans le même Etat les jours suivants. C'est ce qui se produit en effet comme le montre le tableau de la page précédente :

Cette série — sans doute fragmentaire — d'observations confirme :

— 1° qu'une observation massive et groupée conduit normalement dans une région donnée au développement d'une mini-vague dans laquelle des témoins ne se connaissant pas et habitant des lieux éloignés se trouvent impliqués ;

— 2° cette mini-vague passe par un « sommet » et ensuite retombe brusquement ;

— 3° elle se développe dans les régions rurales, aucun rapport n'étant parvenu des grandes villes de l'Etat (Scranton, Wilkes-Barre, Harrisburg, Altoona, Philadelphie).

Il apparaît par ailleurs que les Etats-Unis connaissent cette année une recrudescence d'activité OVNI peut-être sans précédent, tandis que la responsabilité officielle des enquêtes est laissée aux polices locales.

Il nous faudra peut-être un jour nous faire à l'idée que ces objets vont et viennent dans notre ciel à leur guise, et que nous n'y pouvons rien.

**Franck Boitte.**

#### Références :

Ufo Investigator, bulletin du NICAP, avril et mai 1973. The Emergency Press, Box 142, Dearborn Hgts., Mich. 48127, juin 1973.

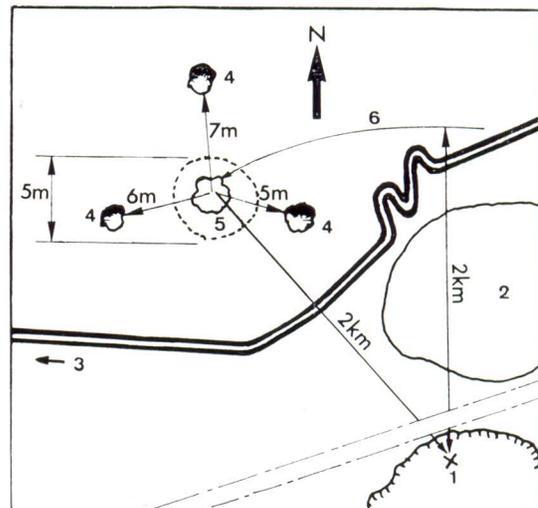
The Ohio Ufo Reporter, Route 3, Middletown, Ohio 45042, mars 1973.

#### ATERRISSAGE EN ROUMANIE

Un atterrissage d'OVNI a probablement eu lieu à Valea-Ploputui (Roumanie) en septembre 1972. C'est dans le bulletin n° 1, 2° année (janvier/février 1973) d'un cercle scientifique du centre universitaire de Bucarest, que nous avons pu trouver les principaux éléments de ce cas. L'enquête menée sur place fut très poussée et c'est dans un rapport de plus de 30 pages que les enquêteurs résu-

figure 1 :

légende : 1. position du témoin ; 2. commune de Valea-Ploputui ; 3. route menant à Posesti ; 4. trois pommiers ceinturant la trace ; 5. trace ; 6. trajectoire suivie par l'objet lumineux (selon le témoin).



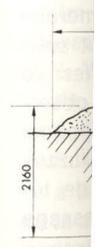
ment les faits et les diverses analyses qui furent effectuées.

#### Les faits et le cadre.

Dans la nuit du 27 au 28 septembre 1972, un peu après minuit, alors que le temps était très clair et sec, un veilleur de nuit âgé de 69 ans, M. Vasile Carabus, apercevait un étrange phénomène lumineux qui, se détachant sur une colline, volait en ligne droite au-dessus des champs, à grande vitesse. Soudain, cet OVNI plongea vers le sol et disparut au regard du témoin (1). Le lendemain, on devait découvrir des traces à l'endroit présumé de l'atterrissage, sur le versant sud de la colline Odaia (altitude de 520 m) à Valea-Ploputui. Ce village dépend administrativement de la com-

1. Un détail pour les ufologues qui aiment comparer les manifestations des OVNI et certains traits du folklore : le veilleur de nuit, connu comme un homme plein de sagesse dans le village, raconta aux habitants qu'un Zmeu était venu chercher une jeune fille. Qu'est-ce qu'un Zmeu ? Une figure légendaire, un « homme » avec des ailes de chauve-souris et une « cuirasse d'écailles » comme un serpent. Malgré les dons magiques limités des Zmeus qui habitent, retirés, dans les grottes les plus inaccessibles, haut dans les montagnes, ils peuvent cependant se métamorphoser en « flammes ». Des récits semblables sont encore vivaces dans les Carpathes et un phénomène lumineux comme celui rapporté par le témoin (une « étoile » avec « une queue » volant au-dessus des champs) fut vite interprété par les villageois comme un survol de Zmeu.

figure 2 :

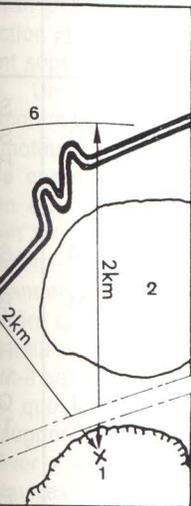


muné  
toute la  
relative  
Carpat  
à perte  
sous-s  
abond  
encore  
sage,  
d'une  
recouv  
d'épais  
Cette  
l'endro

#### Étapes

Après  
quelqu

n ; 2. commune de  
à Posesti ; 4. trois  
trace ; 6. trajectoire  
le témoin).

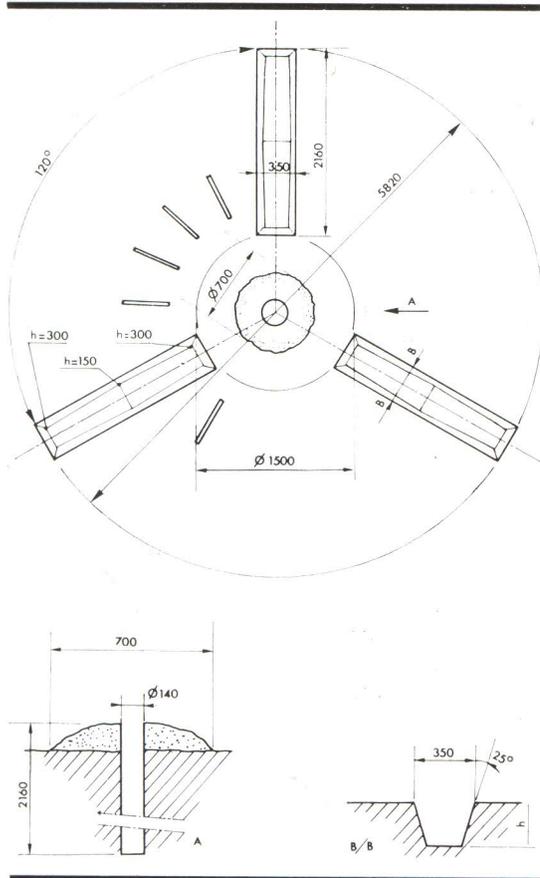


es analyses qui fu-

septembre 1972, un  
le temps était très  
uit âgé de 69 ans,  
ait un étrange phé-  
détachant sur une  
ite au-dessus des  
Soudain, cet OVNI  
arut au regard du  
n devait découvrir  
umé de l'atterris-  
e la colline Odaia  
a-Plopuluj. Ce vil-  
ement de la com-

qui aiment comparer  
et certains traits du  
it, connu comme un  
s le village, raconta  
it venu chercher une  
Zmeu ? Une figure  
avec des ailes de  
e d'écailles » comme  
magiques limités des  
dans les grottes les  
s les montagnes, ils  
morphoser en « flam-  
sont encore vivaces  
phénomène lumineux  
témoin (une « étoile »  
-dessus des champs)  
villageois comme un

figure 2 : plan des traces.



mune de Posesti (province de Prahova) et toute la région a une densité de population relativement forte. Le paysage est typique des Carpathes du Sud : des collines qui ondoient à perte de vue. La structure géologique du sous-sol est assez complexe car les failles y abondent et les tremblements de terre y sont encore fréquents. Au niveau du site d'atterrissage, on trouve un socle rocheux recouvert d'une couche de 1 à 2 m d'argile, elle-même recouverte par du sol meuble de 40 à 50 cm d'épaisseur, très riche en nitrates organiques. Cette dernière couche sert à la culture et l'endroit était planté de maïs.

#### Etapas de l'enquête.

Après que le témoignage fut recueilli par quelques notables locaux (notamment un pro-

fesseur de lycée), un premier rapport fut envoyé au chercheur roumain Ion Hobana (2). Celui-ci soumit alors le document à un cercle ufologique de l'endroit. A la mi-novembre 1972, le professeur Calin Turcu fit une première reconnaissance des lieux et le 3 décembre suivant, une équipe de 12 personnes du cercle ufologique (étudiants et professeurs) entreprenaient un examen poussé des lieux : les traces furent mesurées et photographiées, des relevés topographiques furent entrepris, les habitants du village furent interrogés, et des échantillons de la végétation ainsi qu'une vingtaine d'échantillons du sol (zone d'atterrissage et zone témoin) furent envoyés à un laboratoire de Bucarest pour analyse.

#### Les traces.

A. Les traces directement visibles sont les suivantes (voir fig. 1 et 2) :

1. un cercle de 5,82 m de diamètre tracé sur le sol à travers des traces irrégulières dans l'argile ;
2. exactement au centre de ce cercle, un trou de forme cylindrique de 2,60 m de profondeur et de 0,14 m de large ; les parois de ce puits sont lisses et fortement tassées ;
3. autour de ce trou central, on a trouvé de la terre soulevée (mélange d'argile et de terre de culture) sur un diamètre de 0,70 m. Ici et là, on a encore retrouvé dans toute la zone de l'intérieur du cercle, de petites quantités d'argile ;
4. trois empreintes divisant le cercle tous les 120° étaient visibles autour du point central. Les distances, les dimensions, et le diamètre de ces empreintes sont indiquées sur la fig. 2. A cet endroit, la terre de culture était fortement tassée ;
5. des tiges de maïs étaient, dans cette zone, partiellement brisées ou pliées sur une hauteur d'environ 1 m ;
6. les empreintes sont horizontales sur le versant, l'objet y ayant créé une plate-forme :

2. N.D.L.R. : Ion Hobana est avec J. Wevebergh, l'auteur de trois ouvrages consacrés aux OVNI : deux en néerlandais (UFO's in Oost en West) et un en roumain.

il devait donc être particulièrement lourd.

B. Faits secondaires établis et qui sont peut-être en relation avec l'atterrissage supposé :

1. le maïs à l'intérieur de la zone concernée était plus avancé dans son processus de maturation que celui de l'extérieur ;
2. l'herbe à l'intérieur des traces était « toute roussie » ;
3. le rythme biologique des taupes de l'endroit était quelque peu perturbé : alors qu'elles étaient déjà retournées à leur sommeil hivernal avant la date de l'atterrissage, quelque temps après elles étaient de nouveau actives.

C. Résultats des analyses de laboratoire :

1. les échantillons de sol prélevés à l'intérieur de la « zone d'atterrissage » présentaient une augmentation anormale de la radioactivité (5 milliroentgen en rayonnement  $\gamma$ ) ;
2. la dureté du sol au niveau des empreintes fut étudiée en laboratoire.

#### Faits secondaires et conclusions.

1. La circonférence du cercle se trouvait respectivement à 5 m, 5 m et 7 m de trois pommiers. A ces arbres, on ne découvrit rien de particulier ; l'analyse en laboratoire fut aussi négative. S'il s'agit vraiment d'un engin, son atterrissage — de même d'ailleurs que son approche — a dû se faire verticalement. Une extrême habileté fut donc nécessaire à l'atterrissage (puisque les arbres ont été évités), mais cette conclusion pourrait être en contradiction avec le témoignage du gardien de nuit, celui-ci n'indiquant pas une chute verticale.
2. Puisque le maïs n'était pas écrasé, mais était plutôt cassé sur environ 1 mètre, l'objet (s'il a été réellement question d'un objet) devait être muni d'un dispositif servant à l'atterrissage d'une hauteur totale d'un mètre.
3. Les traces que l'on a mesurées et étudiées n'ont pas pu être causées par quelque phénomène naturel connu ni par un quelconque instrument aratoire ; on ne peut non plus avancer une hypothèse solide quant à la nature du phénomène qui a laissé ces traces.

**Julien Weverbergh.**

Traduction de Michel Bougard.

#### UNE NOUVELLE VAGUE MONDIALE...

Des nombreuses coupures de presse que nous avons pu consulter, il ressort que, ces dernières semaines, le phénomène OVNI a présenté une intensité importante partout dans le monde. Il est difficile de se prononcer, maintenant, sur le caractère mondial de cette nouvelle vague, mais les quelques cas que nous avons choisis de citer montrent que nous sommes dans une phase importante du phénomène.

A partir du mois de septembre 1973, de nombreux échos nous sont parvenus des USA, et plus particulièrement de Géorgie, où plusieurs centaines de témoins avaient pu observer des objets lumineux, souvent multicolores. Vers la fin du mois d'octobre, alors que des baisses de tension électrique se produisaient à La Spezia (Panama), de nombreux témoins assistaient aux évolutions d'OVNI, des photographies étant même prises. Le 1<sup>er</sup> décembre, un appareil commercial péruvien qui se dirigeait vers Lima fut suivi pendant 15 minutes par un OVNI : les 70 passagers et l'équipage purent à loisir observer l'étrange phénomène. A la même époque, en Autriche, dans le Piémont et les Abruzzes en Italie, et en France, des dizaines de témoins affirmaient avoir assisté au passage ou au survol d'OVNI.

Ainsi, dans la soirée du 30 novembre, des témoins purent observer un objet lumineux qui stationnait au-dessus de l'aérodrome de Turin. Plusieurs photographies du phénomène furent prises au téléobjectif et nous aurons l'occasion de reparler de ce cas dans un prochain numéro. Le 13 décembre, un capitaine d'aviation de réserve observa une sorte de cigare lumineux au-dessus de Marcoulle (Gard), et le 14 janvier 1974, on annonçait qu'un OVNI avait été signalé au-dessus des Yvelines par un ingénieur de Vernouillet.

Nous n'avons repris ici que quelques-uns des échos recueillis, dans la presse de ces dernières semaines, mais ces cas montrent que la fréquence des observations s'est très fortement accrue et que le monde entier est concerné par cette vague. En raison de l'actualité de ces observations, aucune enquête

approfondie n'  
nous aurons d'  
chainement su

#### Réunions

— à Bruxelles  
au cours d'u  
centre cultu  
Souverain, n  
et Y. Verhey  
te de Stone  
sera illustré  
d'un film.

— à Bruxelles  
en la salle M  
derlecht, 2,  
cycle de cor  
pagnie « Z  
teurs expos  
phénomène  
dernières ar  
déjà présen  
laquelle bea  
encore pu a

— à Bruxelles  
en la salle  
Montoyer ;  
hon, y prés  
blèmes sou  
lant des « l  
abondamm  
positives, c  
voir certain  
pays.